



Cimetière de Berentzwiller (Identifiant national : 420030328)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 1685214)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : C. RUST, CLIMAX, .- 420030328, Cimetière de Berentzwiller. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/420030328.pdf>

Région en charge de la zone : Alsace
Rédacteur(s) :C. RUST, CLIMAX
Centroïde calculé : 979219°-2299528°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 28/02/2014
Date actuelle d'avis CSRPN : 28/02/2014
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 12/05/2015

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Haut-Rhin
- Commune : Berentzwiller (INSEE : 68027)

1.2 Superficie

3,73 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 360

Maximale (mètre): 365

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La zone correspond aux abords du cimetière de Bérentzwiller dans le vallon du Thalbach, où se reproduit une petite population d'Alyte accoucheur. Ce petit batracien, qui se répartit sur l'ensemble du territoire français, devient rare dans le nord-est, et se trouve très localisé en Alsace. L'espèce, dans sa limite orientale de répartition, s'observe entre 200 m (Bande rhénane) et 625 m d'altitude (Sundgau). On le retrouve dans des habitats pionniers et post-pionniers, à substrat minéral affleurant et thermophiles, préférentiellement sur la bande rhénane et dans les gravières (habitat de substitution des rivières à fond mobile). Il se réfugie sous des galets, des racines, dans des cavités et des interstices, ou encore dans des terriers creusés dans le substrat. Les effectifs ne sont jamais importants. Cet anoure a la spécificité de s'accoupler en milieu terrestre. Les mâles, qui portent les œufs, peuvent s'accoupler plusieurs fois dans la saison. La période de reproduction de l'Alyte est plus étendue que celles des amphibiens à reproduction aquatique (mars-août). La dégradation et la disparition des habitats favorables (peu courants en Alsace), ainsi que l'isolement génétique des populations constituent les principales menaces pesant sur cette espèce rare dans la région.

Dans le Jura alsacien, 8 stations sont actuellement connues, dont 5 qui correspondent à des habitats artificiels et anthropiques (gravières, carrières et cimetières). Lors de notre visite du site, deux chanteurs ont été localisés en dessous des escaliers des nouveaux lotissements au nord. Le milieu anthropiques semble suffire à ce crapaud, aussi longtemps, que du terrain rudéral avec des caches (jardins structurés avec des murs de pierre et dalles ou des tas de bois mort) sont présentes. Il est également possible, que le Crapaud accoucheur utilise un plus grand rayon dans le village, mais manque de données, le périmètre de cette ZNIEFF se focalise autour de la cimetière dans un rayon de 100m (suivant la méthode proposée pour cette espèce par l'association BUFO).

Des menaces pour cette population sont sa petite taille qui la rend vulnérable aux facteurs aléatoires comme la prédation ou des maladies. Les traitements dans les jardins avec des herbicides et insecticides posent également un grand problème du point de vue de la santé des animaux.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Urbanisation discontinue, agglomération

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Vallon

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none">- Ecologique- Faunistique- Amphibiens	<ul style="list-style-type: none">- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La délimitation de la ZNIEFF s'est prioritairement tournée vers l'intégration de l'observation de l'Alyte accoucheur (espèce déterminante de cotation maximale) et des habitats nécessaires à l'accomplissement de son cycle vital. Ainsi, la délimitation de la zone inclut tout le terrain du cimetière de Berentzwiller et inclut un espace tampon de 100m autour avec la rivière (lieu de ponte), la ripisylve, les habitations et jardins privés et les zones agricoles extensives. La superficie du site, centrée sur l'observation de l'Alyte et de son site de reproduction (connu ou potentiel, dans le cas des observations d'amphibiens à terre), permet l'accomplissement de ses besoins vitaux et a été définie sur la base des recommandations de l'association BUFO dans sa proposition de liste d'espèces déterminantes pour les ZNIEFF (ODONAT, 2009) et qui reprend les distances moyennes de dispersion (ACEMAV 2003, Nöllert & Nöllert 2003), soit 100m autour du site de reproduction pour le Crapaud accoucheur.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Habitat humain, zones urbanisées	Intérieur	Indéterminé	Réel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Rejets de substances polluantes dans les sols	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues	- Amphibiens		
- Autre Faunes			
- Bryophytes			
- Lichens			
- Mammifères			
- Oiseaux			
- Phanérogames			
- Poissons			
- Ptéridophytes			
- Reptiles			
- Mollusques			
- Crustacés			
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Odonates			
- Orthoptères			
- Lépidoptères			
- Coléoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	24.1 <i>Lits des rivières</i>		Informateur : CLIMAX	1	2011
	86.2 <i>Villages</i>		Informateur : CLIMAX	50	2011
	44 <i>Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides</i>		Informateur : CLIMAX	14	2011
	38 <i>Prairies mésophiles</i>		Informateur : CLIMAX	35	2008

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	197	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	<i>Alyte accoucheur</i> , <i>Crapaud accoucheur</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CLIMAX Bureau d'études en écologie (DOR J-C., FORESTIER N., RUST C.)				2009 - 2011

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Amphibiens	197	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	CLIMAX		
	CLIMAX Bureau d'études en écologie (DOR J-C., FORESTIER N., RUST C.)		